

Pour une politique étrangère du Québec

François Aquin

Volume 10, numéro 2 (56), mars-avril 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29573ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Aquin, F. (1968). Pour une politique étrangère du Québec. *Liberté*, 10(2), 25-32.

pour une politique étrangère du québec

De 1961 à 1968, le Québec a franchi des étapes dans son affirmation internationale. Par la volonté québécoise qui les a inspirées, ces étapes ont rendu, à toutes fins pratiques, intenable le statu quo constitutionnel. Sous peine de se nier elles-mêmes, elles appellent et forcent un progrès. Nos tenants de la "voie du milieu" constitutionnelle amènent comme solution une modification au B.N.A.A. qui permettrait au Québec de siéger dans les commissions internationales et de conclure des traités dans les limites de sa compétence. Cette proposition ne me semble pas réaliste. Le consentement nécessaire d'Ottawa et des neuf autres provinces à une telle modification constitutionnelle relève, à mon sens, de la pure fantaisie. De plus, la limitation de notre action internationale au champ de la compétence provinciale ne ferait que transposer à l'extérieur le morcellement des pouvoirs étatiques qui nous paralysent déjà à l'intérieur. Seule une transformation radicale de la situation québécoise peut donner un sens aux étapes déjà parcourues et permettre au Québec d'être présent au monde.

La recherche d'une solution rationnelle assurant la présence québécoise dans le monde doit s'intégrer dans la recherche d'une solution globale aux problèmes et aux défis que rencontre le Québec. Dans pareille optique, seule l'indépendance politique du Québec et l'entreprise de sa décolonisation m'apparaissent la

réponse des hommes et des femmes d'ici au défi primordial d'être au monde dans cette seconde partie du XXème siècle.

La nation québécoise constitue un fait qui n'a rien de commun avec le sentiment d'une vague appartenance à un coin de terre. Un peuple, une histoire de trois cent cinquante ans, des traditions communes, une langue commune, un poids culturel commun, un territoire, un appareil étatique, une conscience collective de notre situation et d'un destin à façonner ensemble, autant de facteurs qui vérifient la définition d'une nation véritable. Ne saurait tenir l'objection que l'appareil étatique québécois ne réunit pas l'éventail complet des compétences d'un Etat. Qu'Ottawa détienne une partie de notre souveraineté s'avère la conséquence historique d'une conquête militaire et de constitutions par la suite imposées. Le peuple du Québec n'a jamais consenti un partage de compétences. En ce sens, il n'est pas exagéré de parler d'une véritable occupation.

Une nation qui se distingue essentiellement des groupes franco-canadiens et franco-américains. A part la langue et certaines traditions, nous décelons avec ces groupes une solution de continuité nationale.

Une nation qui s'oppose à la communauté anglophone des neuf autres provinces. Nous n'avons pas choisi cette opposition. Elle nous a été imposée. La communauté anglophone ne constitue pas une nation. La moitié des provinces canadiennes est déjà sociologiquement américanisée. Les différences ethniques et régionales constituent des forces de rupture qui marquent irrémédiablement l'avenir canadien. Nous sommes donc en face d'une communauté hétérogène qui n'a en commun que sa perpétuelle interrogation sur les aspirations des Québécois. What does Quebec want?

Une nation française coupée pendant deux siècles de la France et de la francité. C'est dans cette séparation que le drame québécois prend sa source. Le Québec ne sera jamais totalement en Amérique du Nord. Il est d'ici, mais il est aussi d'ailleurs. Cette situation, en lui laissant un passé et un avenir, lui a ravi une bonne part de son présent. Pour vivre, le Québec doit se projeter vers l'avenir, se forger un destin qui lui soit propre, *un destin français.*

Une nation ouverte sur le monde. Le Québécois, comme tout citoyen du globe, vit à l'heure du monde. Les Québécois sont fiers de ce qu'ils ont accompli depuis quelques années. C'est par l'Etat qu'ils l'ont réussi. Ils en ont conscience. Il est indiscutable que la nation québécoise ait besoin d'un Etat pour continuer son progrès.

Tous les champs de la compétence étatique tendent aujourd'hui à se continuer dans la vie internationale. L'éducation, la culture, la recherche scientifique, la sécurité sociale, l'immigration, le travail, la santé, les ressources naturelles, les communications, etc., n'ont de sens que dans l'échange qui va du national à l'international, et de l'international au national. Il n'y a aucun doute que le Québec doit être représenté officiellement partout dans le monde, être présent aux commissions internationales, conclure les traités qu'exigent ses besoins et ses aspirations. De plus, la compétence exclusive du gouvernement fédéral en matière de relations internationales permet à Ottawa de confisquer à long terme des domaines qui ressortissent aux champs provinciaux. Cette dimension nouvelle presse l'heure du choix pour le Québec.

Nous avons noté que toutes les fonctions de la société, assumées ou devant être assumées par l'Etat, sont intimement reliées les uns aux autres et interdépendantes. Le politique est un système global. Nous devons donc admettre que cette vérité se transpose substantiellement sur le plan mondial. Le Québec doit posséder une politique globale dont le visage extérieur sera sa politique mondiale. Il serait utopique de croire à l'efficacité de notre action internationale dans le système actuel. Que vaudrait une entente culturelle québécoise avec un pays qu'Ottawa dénoncerait demain dans le cadre de sa politique étrangère? A l'heure présente, la vassalité politique du Canada vis-à-vis les U.S.A. minimise et rend quasi impossibles nos relations avec le tiers monde. Le gouvernement québécois croit-il pouvoir siéger dans des commissions internationales sans prendre parti sur les grands débats qui ont une signification absolue de vie ou de mort pour l'humanité? Une présence québécoise, à de pareilles conditions, n'aurait d'effet que de faire connaître aux nations un Québec en tutelle: le pays colonisé le plus riche du monde.

Si nous voulons une présence dans le monde, il nous faut relever le défi d'une politique mondiale autonome. C'est le prix de la maturité qu'il nous faudra payer. Si nous n'étions pas prêts, par hasard, à un tel sacrifice, il faudrait retourner le plus tôt possible dans le giron du gouvernement central avant que l'espace restreint qui nous y était réservé ne soit occupé par d'autres.

Le Québec est une nation qui doit s'ouvrir pleinement au champ des relations internationales. Quel est ce champ des relations internationales? Faisant écho aux définitions modernes de la société internationale, Raymond Aron la décrivait récemment comme une société caractérisée par l'absence d'une instance qui détienne le monopole de la violence légitime. Manifestement, une telle société se construit pragmatiquement à travers le jeu des forces. Dès qu'apparaît un rapport constant de forces, celui-ci donne à la société mondiale une configuration nécessairement transitoire. Pour certains, le monopole de la force entre les mains des U.S.A. semble une vérité irrécusable. Pour une autre école plus réaliste, mais traditionnelle, la force apparaît aux mains d'un duopole U.S.A.-U.R.S.S.. La coexistence pacifique, l'entente sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'inaction américaine lors de la répression de Budapest, l'intérêt de plus en plus théorique de l'U.R.S.S. vis-à-vis la décolonisation dans le monde, sont autant de signes de cette entente bilatérale consistant à se partager pacifiquement l'univers dans le cadre de zones d'influences préétablies. Dans cette perspective, l'affaire des missiles à Cuba pouvait s'interpréter comme une violation de l'entente et, comme telle, plaçait l'U.R.S.S. dans une situation intenable.

Une problématique de la force devrait être élaborée. La force s'évalue-t-elle dans la perspective exclusive du quantifiable? Même là, d'ailleurs, l'incertitude des renseignements militaires ou économiques rendrait la tâche extrêmement difficile. De plus, la puissance militaire et la quantité de productions économiques ne peuvent réaliser pleinement la définition de la force. L'invulnérabilité à long terme d'un pays, sa détermination, la politisation de sa population, une idéologie conquérante, constituent autant de facteurs qu'une problématique de la force de-

vrait intégrer. Grâce à l'accumulation capitaliste, les U.S.A. ont élaboré le modèle des sociétés hautement développées. L'U.R.S.S. tente maintenant d'élaborer le modèle socialiste d'une société développée. Un modèle qui serait également attractif. Mais il nous faut, sous peine d'irréalisme, considérer d'autres pays et d'autres forces qui partagent le champ mondial. Ainsi la présence de la Chine Populaire modifie-t-elle substantiellement les rapports de forces. Elle est devenue la tête de pont d'un tiers monde opprimé. Par son influence politique et financière parfois, généralement par l'idéologie et la stratégie du combat révolutionnaire qu'elle a initié dans le monde, la réalité chinoise annonce des bouleversements fondamentaux. Les efforts africains de redéfinitions territoriales et de décolonisation, l'éclatement virtuel du Sud-Est asiatique, l'extension prévisible du socialisme à l'Islam qui pourrait d'ailleurs retrouver dans cette philosophie son vieux rêve d'une cité universelle et juste, les volontés révolutionnaires de l'Amérique du Sud, l'exemplarité cubaine, le guévarisme, ce séduisant néo-romantisme de l'action fondé sur la croyance dans une "rédemption de l'homme", le pouvoir noir aux Etats-Unis, indissociablement lié à une intention internationale dont l'identification à l'Islam n'est qu'un aspect; autant de forces d'action qui participent à une même dialectique transformatrice. La contestation prend, au XXI^{ème} siècle, un caractère de plus en plus global. Que ce soit au nom de la dignité, de la liberté des peuples, d'une rédemption de l'homme, ou d'une nouvelle création de l'homme, (ce qui semble, en dernière analyse, l'essence et l'originalité du maoïsme) le tiers monde et aussi les pays opprimés du monde économiquement développé relèvent ensemble la tête dans une même contestation.

Les découvertes scientifiques, les systèmes modernes de télécommunications, la mobilité des hommes, la conscience commune des catastrophes thermonucléaires possibles, des ambitions exaltantes élargies aux dimensions d'une galaxie, ont commencé à bâtir une conscience collective de la société humaine. Cette insertion du Québécois dans le monde a rendu le Québécois réceptif aux influences mondiales et a accentué son désir d'y participer. Ainsi, les courants mondiaux de décolonisation ont-ils contribué à l'affirmation nationale du Québec. Sans au-

cun doute, l'exemplarité des révolutions algérienne, cubaine, congolaise a raffermi nos ressorts psychologiques. En contre-partie, l'affirmation nationale a provoqué le désir plus ou moins conscient, mais réel, de participer directement et immédiatement à la vie mondiale, sans passer par la médiation de la structure coloniale du gouvernement central. Dans cet échange vital, Ottawa est vite apparu comme un corps étranger, relent d'un passé d'humiliations.

D'ailleurs, ce désir s'inscrit dans les coordonnées de notre époque dominée par le double courant de la décolonisation et de l'universalisation. Pendant que la planète se réduit de plus en plus à la dimension d'une tribu, suivant le mot de McLuhan, les particularismes culturels s'affirment avec plus de vigueur et s'identifient dans des entités nationales. Cette dialectique des forces centrifuges et des forces centripètes, apparaît comme la vérité première de notre présent et de notre avenir. La méconnaissance de cette vérité mènerait l'humanité à sa fin biologique et culturelle. La volonté d'enracinement de l'homme moderne plonge dans l'histoire la plus ancienne. Ainsi, la révolution mexicaine a tenté de renouer avec la civilisation astèque. Le régime de Nasser dit remonter aux pharaons dans son inspiration égyptienne. Le pouvoir noir aux U.S.A. distribue à ses membres des cartes X pour indiquer que le vrai nom de famille africain est inconnu. Une fierté est née aux hommes. Une fierté est née aux hommes de couleur, aux faibles, aux opprimés.

Claude Levi Strauss a démontré dans "Race et Histoire" que ce renforcement des particularismes culturels n'est pas une réaction négative, mais la condition même de la survie culturelle et biologique de la race humaine. L'homogénéisation de l'humanité mènerait, à toutes fins pratiques, au suicide collectif. L'humanité devra donc vivre en acceptant ces deux pôles: affirmation des particularismes culturels, universalisme. Le Québec est lui-même entré dans cette dialectique vitale fondamentale: il veut être québécois, il veut être présent au monde.

L'affirmation nationale du Québec a coïncidé avec son affirmation étatique. L'Etat est apparu comme le seul levier de notre affirmation. L'extension du champ politique à l'ensemble du champ social nous a fait réaliser l'unité nécessaire de l'ap-

pareil étatique. En effet, les fonctions éducationnelles, culturelles et économiques de la société ont été progressivement et inégalement assumées par l'Etat. Seule la fonction économique continue sa croissance anarchique sans contrôle étatique rationnel. Il nous est apparu alors qu'un contrôle étatique maintenu à un double niveau fédéral et provincial, créait à l'intérieur même de l'Etat un morcellement, un mécanisme concurrentiel et reproduisait une structure coloniale.

Pour le Québec, se choisir équivaut à se choisir dans ce monde tourmenté, inquiet, livré aux contradictions fondamentales que sont la vie et la mort, l'opulence et la misère, l'oppression et la liberté.

Un Québec indépendant devra se donner une politique mondiale globale intégrant les impératifs de ses aspirations et de ses intérêts, mais aussi ceux d'une vision du monde qui lui soit propre et d'une éthique de la liberté.

Le Québec ne peut se replier sur lui-même. Toute tentative d'autarcie équivaudrait à un véritable suicide. Le Québec doit intensifier ses relations avec les pays économiquement développés. Cependant, s'il veut acquérir la liberté de manoeuvre nécessaire à l'élaboration d'une véritable politique étrangère, il devra concentrer ses efforts sur la diversification de ses relations avec le plus de pays possible. Il est faux de croire que le voisinage américain condamne nos relations internationales au fixisme actuel. Le voisinage géographique n'est sûrement plus économiquement un déterminisme absolu, s'il en fût jamais un.

De plus, le Québec peut devenir un ferment dans la construction véritable de la francité. Au-delà d'une communauté culturelle, la conscience collective de certaines grandes valeurs humaines amènera probablement la francité à jouer dans l'avenir un rôle distinct dans le champ du politique international. Un Québec français se dégageant de ses structures coloniales, s'affirmant comme pays libre, possédant les structures économiques et technologiques d'un pays développé, peut présenter une synthèse vraiment nouvelle et originale. Ainsi la France et le Québec peuvent devenir les deux pôles d'affirmation du monde francophone.

Le Québec doit de toute évidence établir des relations

internationales avec les pays du tiers monde. Il doit les intensifier le plus possible. Il n'y a aucun doute qu'une telle politique est la condition même de notre insertion dans la réalité mondiale et la garantie d'une véritable indépendance.

Le Québec se nierait lui-même s'il ne s'engageait pas dans une politique de paix dont la dynamique serait fondée sur la liberté des peuples et la coopération entre les peuples. Endosser le mouvement de la décolonisation, pratiquer la coopération, appuyer les revendications du tiers monde, se trouver partout du côté de la liberté contre l'agresseur, ne serait-ce pas l'avenir grandiose de ce peuple au sortir de deux siècles d'humiliation et le moyen pour lui de renouer avec le dynamisme historique qui a déjà été le sien.

Le Québec nous est apparu une nation authentique. Agissant dynamiquement à l'intérieur et commençant de s'affirmer à l'extérieur, dans les compétences du demi-Etat que l'histoire lui a laissées, le Québec désire simultanément élargir son action à celle d'un Etat souverain et la dépasser dans le champ mondial où se joue en définitive le destin de l'homme. Ainsi, la dynamique interne globalisante du politique nous amène à intégrer dans le projet d'une indépendance d'ici, une vision du monde qui assigne comme but au politique le bonheur de l'homme.

Reprenant le mot de St-Just sur l'Europe, nous pourrions dire: maintenant, le bonheur est une idée nouvelle dans le monde. Dans un monde qui, à travers les déchirements, les dangers et les menaces, tente tragiquement de retrouver l'unité, la liberté, la justice, l'amour. Le Québec aura-t-il l'audace de participer pour sa part à l'effort prométhéen qui le sollicite? Il y a pour nous un pari à faire sur l'avenir. Le refus d'un tel pari nous obligerait à nous nier nous-mêmes. L'accepter, c'est nous décider à aller au bout de nous-mêmes. L'indépendance est indissociable d'un appel à la grandeur. La grandeur c'est de choisir toujours et partout, pour soi et pour les autres, la LIBERTE.

FRANÇOIS AQUIN